PROGRAMME DE FORMATION CERTIFIANTE

Conduire un projet de création d'entreprise

Prépare à la certification RS7004 enregistrée au Répertoire spécifique de France Compétences – certificateur : CréActifs – échéance de l'enregistrement : 31/01/2028

Type de reconnaissance	Certification enregistrée au Répertoire spécifique (RS) de France Compétences. En cas de réussite, certificat de compétences délivré par CréActifs. Ce n'est ni un diplôme ni un titre inscrit au RNCP.
Niveau et poursuite d'études	Certification sans niveau de qualification : elle atteste de compétences professionnelles et n'ouvre pas de droit à une poursuite d'études.
Date d'enregistrement	31/01/2025
Durée	21 heures : 16 h d'e-learning et 5 h de classes virtuelles individuelles
Modalité	Formation ouverte et à distance (FOAD), 0 h en présentiel : 16 h en asynchrone (e-learning en autonomie sur la plateforme Teachizy) et 5 h en synchrone (classes virtuelles avec la formatrice)
Période de réalisation	4 à 8 semaines à partir de l'entrée en formation
Tarif	2 000 € HT, exonéré de TVA (article 261-4-4° a du CGI) – frais d'examen inclus
Financements	Compte personnel de formation (CPF), France Travail, OPCO, FAFCEA, financement personnel ou par l'entreprise, sous réserve d'éligibilité et de l'accord du financeur
Effectif	Parcours individuel, entrées et sorties permanentes
Contact	Todelle KAPELA – 07 80 80 87 55 – contact@talkrh.fr – du lundi au vendredi de 9 h à 19 h

■ OBJECTIFS DE LA CERTIFICATION

La certification s'adresse aux entrepreneurs qui souhaitent concevoir et conduire un projet de création d'entreprise. Elle valide les grandes étapes de la création : structurer son projet, préciser son offre, choisir son statut juridique, rédiger son business plan et réaliser les démarches d'immatriculation, étape par étape.

■ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- vérifier la cohérence de son projet avec ses compétences, ses ambitions et ses contraintes personnelles ;
- réaliser son étude de marché ;
- élaborer le business model de son projet ;
- choisir la forme juridique la plus adaptée ;
- évaluer la rentabilité financière du projet ;
- sélectionner les moyens de communication et les réseaux sociaux adaptés aux clients identifiés ;
- analyser les dispositifs financiers et les aides à la création ;
- élaborer un argumentaire de présentation de son projet ;
- réaliser les démarches d'immatriculation de l'entreprise.

■ PUBLIC VISÉ

Toute personne ayant un projet de création d'entreprise, ou ayant créé son entreprise depuis moins de 2 ans.

■ PRÉREQUIS

- Bonne connaissance des outils bureautiques (traitement de texte, navigation internet, tableur).
- Aisance rédactionnelle et dans le traitement de données chiffrées.
- Disposer d'un ordinateur (PC ou Mac) avec webcam et micro, et d'une connexion internet haut débit.

Les prérequis sont vérifiés lors du diagnostic téléphonique et dans le dossier de candidature.

UN PARCOURS 100 % DIGITAL

Plateforme e-learning	Accès individuel 24 h/24 à la plateforme Teachizy de TALK RH, avec un guide d'utilisation : vidéos courtes, fiches et modèles téléchargeables, quiz auto-corrigés, exercices à déposer en ligne. Vidéos sous-titrées et transcriptions disponibles sur demande.
Classes virtuelles individuelles	Séances en visioconférence avec la formatrice aux étapes clés du parcours : lancement, points d'étape, préparation à la certification.
Projet fil rouge	Chaque module produit un livrable sur votre propre projet ; l'ensemble constitue le dossier présenté à la certification.
Suivi en temps réel	Progression enregistrée module par module, relances automatiques en cas d'inactivité, point à mi-parcours.
Outils d'intelligence artificielle	Utilisation guidée d'outils d'IA générative pour gagner du temps (recherche, rédaction, visuels), dans le respect du RGPD.

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module et contenus	Durée et modalité
Classe virtuelle 1 – Lancement et positionnement • Présentation du parcours et de la certification, objectifs personnels	1 h – Classe virtuelle
Module 1 – Introduction à l'entrepreneuriat • Valider l'adéquation porteur / projet et préciser son idée • Les étapes de la création, le métier de chef d'entreprise • Appliquer l'effectuation à son projet **Livrable :** fiche projet	2 h – E-learning
Module 2 – Analyser son marché et définir sa clientèle cible • Les dimensions de l'étude de marché • Étude documentaire assistée par l'IA • Cœur de cible et analyse des concurrents **Livrable :** étude de marché	2 h 30 – E-learning
Classe virtuelle 2 – Étude de marché et business model • Revue de l'étude de marché, construction du business model	1 h – Classe virtuelle
Module 3 – Aspects juridiques et immatriculation • Formes juridiques (EI, micro-entreprise, EURL, SARL, SAS, SASU) : avantages et obligations • Régimes sociaux et fiscaux • Partenaires utiles (expert-comptable, avocat) • Démarches d'immatriculation, statuts, annonce légale **Livrable :** choix argumenté du statut	2 h 30 – E-learning
Module 4 – Les aides à la création et à la reprise • Aides fiscales et sociales, aides à l'embauche, à l'innovation, aides locales • Concours à la création d'entreprise **Livrable :** liste des aides mobilisables	1 h 30 – E-learning
Module 5 – Rentabilité et prévisionnel financier • Plan de financement, compte de résultat, plan de trésorerie • Chiffre d'affaires prévisionnel, investissements, charges • Seuil de rentabilité, organisation administrative et comptable **Livrable :** prévisionnel financier	3 h – E-learning
Classe virtuelle 3 – Prévisionnel financier • Relecture du prévisionnel et du choix de statut	1 h – Classe virtuelle
Module 6 – Une offre claire, attractive et accessible • Produit ou service, prix, canaux de distribution • Modèles économiques • Une offre adaptée aux personnes en situation de handicap **Livrable :** offre formalisée	1 h 30 – E-learning
Module 7 – Communiquer et développer son réseau • Persona, messages et ligne éditoriale • Choix des réseaux sociaux et création des pages professionnelles	1 h 30 – E-learning

Livrable : plan de communication	
Classe virtuelle 4 – Démarches et communication • Point sur l'immatriculation, les aides et la communication	1 h – Classe virtuelle
Module 8 – Business plan et pitch • Structure et rédaction du business plan • Prise de parole et pitch adapté aux interlocuteurs **Livrable :** business plan	1 h 30 – E-learning
Classe virtuelle 5 – Soutenance blanche • Présentation du projet comme devant le jury, retours et conseils • Accompagnement à l'inscription à l'examen	1 h – Classe virtuelle

Total : 21 heures, dont 16 h d'e-learning et 5 h de classes virtuelles.

■ MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- **Positionnement :** questionnaire de positionnement et test de connaissances avant l'entrée en formation, pour adapter le parcours.
- **Évaluations formatives (jalons) :** quiz auto-corrigés et livrable à la fin de chaque module, corrigés par la formatrice avec un retour écrit.
- **Assiduité :** relevés de connexion à la plateforme, suivi de progression module par module, attestations de présence aux classes virtuelles signées électroniquement.
- **Satisfaction :** questionnaire à mi-parcours et en fin de formation ; évaluation à froid 90 jours après la formation.
- **Évaluation des contenus et des enseignements :** à la fin de chaque module, l'apprenant évalue le contenu et l'enseignement, indépendamment du questionnaire de satisfaction ; les résultats sont partagés avec les formateurs et suivis dans le plan d'amélioration.
- Les jalons de la formation ne se confondent pas avec les épreuves de la certification.

■ CERTIFICATION

Certification visée	« Conduire un projet de création d'entreprise » – RS7004 – CréActifs
Modalités d'évaluation	Rapport écrit présentant le projet de création d'entreprise, remis au moins 2 semaines avant la soutenance, puis soutenance orale devant un jury professionnel : 20 minutes de présentation et 10 minutes de questions-réponses.
Inscription à l'épreuve	Dès la fin de sa formation, le stagiaire réserve sous 14 jours sa date de soutenance dans l'agenda des jurys CréActifs, via le lien transmis par TALK RH ; il reçoit ensuite sa convocation par e-mail.
Date et délai prévisionnels	Sessions de jury mensuelles. Rapport écrit, support de soutenance et pièce d'identité à déposer au moins 2 semaines avant la soutenance. Examen à passer dans les 6 mois suivant la fin de la formation.
Lieu	À distance, en visioconférence
Coût de la certification	Inclus dans le prix de la formation (première présentation à l'examen).
Blocs de compétences	Certification validée en totalité, sans blocs de compétences.
Rattrapage	Repassage sous 1 an sans nouvelle formation (3 tentatives maximum) : 1er repassage gratuit, 2e à 100 € TTC. 2 reports maximum, signalés 2 semaines avant ; recours possible sous 2 mois.
Voies d'accès	Formation continue uniquement (candidature individuelle et VAE non ouvertes).
Documents délivrés	Certificat de réalisation et attestation de fin de formation ; en cas de réussite, certificat de compétences délivré par CréActifs.
Équivalences et passerelles	Aucune correspondance ; remplace la certification RS6237.
Suite de parcours et débouchés	Lancement et développement de son entreprise ; poursuite possible avec « Communiquer sur les réseaux sociaux pour promouvoir sa TPE » (RS7200) ou « Améliorer l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA » (RS7311).
Poursuite d'études	Aucune poursuite d'études n'est conférée par cette certification.

Formation financée par le CPF : l'inscription à l'examen et la présentation aux épreuves de certification sont obligatoires. TALK RH vous accompagne dans cette démarche.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **1. Diagnostic** : entretien téléphonique de 15 minutes avec la formatrice pour analyser votre projet, vérifier les prérequis et adapter le parcours.
- **2. Dossier de candidature** : envoyé par courriel sous 24 heures, avec le questionnaire de positionnement et le recueil d'éventuels besoins d'adaptation.
- **3. Finalisation** : choix du financement et signature électronique des documents (contrat, convention ou commande CPF).

Délai d'accès : environ 15 jours entre la demande et le démarrage, selon le financement. Sur Mon Compte Formation, au moins 11 jours ouvrés séparent l'envoi de la proposition de commande et l'entrée en formation ; vous disposez d'un droit de rétractation de 14 jours.

FINANCEMENT ET TARIF

CPF	Demande sur www.moncompteformation.gouv.fr. Une participation forfaitaire de 150 € reste à votre charge depuis le 2 avril 2026, sauf exonération (demandeur d'emploi, abondement de l'employeur…). Elle peut être réglée en plusieurs fois si l'entrée en formation intervient au moins 37 jours après la validation de la commande.
Financement personnel	Contrat de formation professionnelle signé électroniquement ; paiement en plusieurs fois possible.
Entreprise ou OPCO	Convention de formation entre TALK RH et l'entreprise.
FAFCEA	Pour les artisans : demande de prise en charge déposée avant le début de la formation.
France Travail	Devis saisi dans l'outil KAIROS et validé par le conseiller avant l'entrée en formation.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ASSISTANCE

Responsable pédagogique	Todelle KAPELA – directrice et formatrice de TALK RH, titulaire d'un master RH, accompagne les entrepreneurs depuis 2017 – contact@talkrh.fr
Formateur dédié	Formateur sélectionné pour son expertise du domaine et ses compétences pédagogiques
Assistance pédagogique	admin@talkrh.fr – 07 80 80 87 55, du lundi au vendredi de 9 h à 19 h ; réponse sous 24 heures ouvrées
Assistance technique	admin@talkrh.fr – 07 80 80 87 55, du lundi au vendredi de 9 h à 19 h ; réponse sous 24 heures ouvrées
Démarrage	Dès le premier jour : identifiants de la plateforme et possibilité de réserver un rendez-vous de 15 minutes pour bien démarrer

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Les besoins d'adaptation sont recueillis dès l'inscription, de façon confidentielle, et étudiés avec la référente handicap : rythme et durée du parcours, supports adaptés, aménagement des classes virtuelles et des modalités d'évaluation. TALK RH s'appuie sur un réseau de partenaires : Agefiph et sa Ressource Handicap Formation (agefiph.fr – 0 800 11 10 09), Cap emploi, MDPH, monparcourshandicap.gouv.fr.

La formation se déroule entièrement à distance : les adaptations portent sur les outils numériques, les supports et le rythme. Politique handicap de TALK RH consultable sur talkrh.fr/pages/politique-handicap.

Référente handicap : Todelle KAPELA – contact@talkrh.fr – 07 80 80 87 55

RÉCLAMATIONS ET DIFFICULTÉS

Pour toute difficulté ou réclamation avant, pendant ou après la formation : contact@talkrh.fr ou 07 80 80 87 55, du lundi au vendredi de 8 h à 19 h. Chaque demande reçoit une réponse écrite.

Toute situation de violence, de harcèlement, de violences sexistes ou sexuelles ou de discrimination vécue dans le cadre de la formation peut être signalée en toute confidentialité à la même adresse : elle est traitée sans délai.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Dossiers de certification du 18/03/2025 au 29/10/2026 – données relevées le 02/11/2026 dans Wedof (résultats transmis par le certificateur).

62 personnes pour 63 dossiers.

Indicateur	Résultat	Mode de calcul
Taux de satisfaction	4,77/5 (23 avis)	Moyenne des avis déposés par les stagiaires sur Mon Compte Formation (relevé Wedof du 02/11/2026)
Taux de réalisation	100 %	Stagiaires ayant terminé la formation / stagiaires entrés en formation : aucun abandon en cours de formation (Wedof)
Dossiers enregistrés	63	Dossiers de certification ouverts sur la période
Taux d'abandon	21 % (13 dossiers)	Dossiers abandonnés / dossiers enregistrés
Taux de présentation à l'examen	100 % (29 présents)	Candidats présents / candidats convoqués à l'examen
Taux de non-présentation	0 %	Candidats absents / candidats convoqués
Taux d'obtention de la certification	100 % (22 certifiés sur 22)	Candidats certifiés / candidats présents dont le résultat est connu
Taux d'échec	0 % (0)	Candidats non certifiés / candidats présents dont le résultat est connu
Résultats en attente	7	Candidats présents dont le résultat n'est pas encore publié
Candidats n'ayant pas encore passé l'examen	21	Dossiers enregistrés ou prêts à passer

Cadre légal : action de formation au sens de l'article L.6313-1 du Code du travail. TALK RH est certifiée Qualiopi au titre des actions de formation.